

COVID-19: la CCIG regrette le maintien du télétravail obligatoire

19 mar 2021 - 18:02

Communiqué, **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**

La **Chambre de commerce** voit dans la stratégie du Conseil fédéral de «testing» de masse une nouvelle raison de lever l'obligation du télétravail.

La **CCIG** prend acte des annonces du Conseil fédéral du jour et regrette que le Conseil fédéral n'ait pas eu le courage de lever l'obligation du télétravail alors même que la Confédération, en coordination avec les cantons, est en train de déployer sa stratégie de «testing» de masse. Au-delà du fait que la CCIG s'est toujours opposée à cette obligation de télétravail, cette stratégie qui vise à faire tester régulièrement les personnes dans le but de détecter des chaînes de transmission à un stade précoce – notamment dans les entreprises –, n'a de sens que si cette obligation est levée. Le Chambre espère que le Conseil fédéral reverra sa position sur la question le plus rapidement possible.

Par ailleurs, la CCIG regrette que ce dernier n'ait pas suivi la volonté des cantons d'ouvrir les terrasses le 22 mars prochain. Certes, cette ouverture ne faisait pas l'unanimité et aurait été, à certains égards, difficile à mettre en œuvre pour les restaurateurs. Cependant, cette mesure timide aurait eu le mérite de renouer avec une certaine convivialité.

Enfin, si la CCIG prend la mesure de la difficulté de la mise en œuvre de la stratégie vaccinale, notamment sous l'aspect de l'approvisionnement, elle estime qu'il conviendrait d'intensifier la vaccination. Cette dernière est la seule apte, aujourd'hui, à favoriser un retour progressif à la normale ainsi qu'une reprise de l'économie.